

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DU BUREAU**  
**DU CROS**  
**du 04 mai 2009 à 19 heures**  
**au CROS**  
**à CHALONS EN CHAMPAGNE**

◆◆◆◆◆

**Membres du Bureau présents :** M<sup>me</sup> BLAISE, MORLET, SALAUN, TEDESCHI, MM. ATTAFI, BUSSY, COLLOT, GRASMUCK, LAURENT, LEQUEUX, MOREAUX, PREVOST, ROTHIER et VILLE.

**Membre du Bureau excusé :** M. RENOUX

**Membre du Bureau absent :** aucun

**Invités présents :** M<sup>me</sup> BERTRAND, M<sup>elles</sup> BOTELLA, EL MARKA, SOTO GUTIERREZ et MM. DE TREGLODE, GODRON, MARTIN, SMITH et VANDENDAELE.

**Invité excusé :** aucun

◆◆◆◆◆

Le quorum étant atteint, Monsieur ROTHIER ouvre la séance à 19 heures, remercie les membres d'être présents et annonce le membre excusé : Monsieur RENOUX, retenu par son activité professionnelle.

**I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 02/03/09**

Monsieur GRASMUCK regrette le manque de communication en ce qui concerne la procédure d'attribution des médailles d'honneur remises à l'issue de

l'assemblée générale du CROS le 13 mars dernier : critères d'attribution, récipiendaires... Monsieur MOREAUX, Président de la commission Communication, précise alors que le Bureau, lors de sa réunion du 02 mars, a donné délégation à Messieurs MOREAUX et ROTHIER pour l'attribution des médailles d'honneur aux membres méritants du Comité de Direction sortant. Effectivement, si il s'avère que certains membres ont été « oubliés », ils peuvent être récompensés ultérieurement à d'autres occasions. Monsieur GRASMUCK propose qu'un règlement pour l'attribution des récompenses et l'honorariat soit rédigé.  
**Un accord de principe des membres du Bureau est acté.**

Monsieur PREVOST procède à l'approbation du procès verbal sans aucune modification.

**Celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents lors de ce Bureau du 02 mars 2009 (le nouveau Bureau ayant été élu le 30 mars 2009).**

**II – INFORMATIONS GENERALES**

➤ **Conseil Régional :**

Deux réunions périodiques ont eu lieu depuis le début de la nouvelle mandature du CROS. La première, en présence de Madame DHELLEMME – Directrice Adjointe de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et du Sport, Mademoiselle SAINT AUBIN – responsable Pôle Sport, Monsieur RIGAUDEAU – Chargé de Missions Pôle Sport pour le Conseil Régional, Mademoiselle BOTELLA – Chargée de Missions, Madame BERTRAND – Responsable Administrative, Monsieur MARTIN – Chef de Projets et Monsieur ROTHIER – Président pour le CROS, a eu lieu le 07 avril dernier. Grâce aux explications de Monsieur ROTHIER, Madame DHELLEMME a « découvert » le CROS et cerne mieux désormais l'organisation du mouvement sportif en Champagne-Ardenne. La seconde réunion a eu lieu ce même jour, 04 mai, en présence de Mademoiselle SAINT AUBIN et Monsieur RIGAUDEAU et a permis de faire le point sur les différents dispositifs d'aide de la Région.

Les dossiers d'aide aux ligues et comités régionaux sont passés en commission permanente de mars. Les ligues et comités régionaux ne sont pas encore avisés.

Les dossiers d'aide aux athlètes de haut niveau sont passés en commission permanente d'avril.

Les dossiers d'aide aux comités départementaux et clubs passeront en commission permanente du 11 mai.

La demande de subvention de fonctionnement du CROS passera en commission permanente de juin.

➤ **DRDJS** : point sur la campagne CNDS 2009

**Composition de la commission territoriale CNDS :**

Sous réserve de l'approbation du Comité de Direction du CROS (selon le règlement intérieur), dès que le décret sera paru, le CROS communiquera la composition qu'il propose pour le mouvement sportif si sont confirmés les membres suivants : Président du CROS (ou son représentant ?), Présidents des 4 CDOS (ou leurs représentants ?) et 3 représentants de ligues et comités régionaux, à savoir, pour ces derniers, seront proposés :

**Titulaire : Madame TEDESCHI – FSCF**  
Suppléante : Madame SALAUN – Gymnastique

**Titulaire : Monsieur GRASMUCK – Gymnastique**  
Suppléant : Monsieur MOREAUX – Tennis

**Titulaire : Monsieur LAURENT – Basket-ball**  
Suppléant : Monsieur ATTAFI – Lutte

Une proposition de composition des commissions thématiques pour le mouvement sportif est présentée et entérinée par le Bureau en l'état, avec l'ajout de Madame MORLET – Directrice Régionale UNSS, experte à la commission thématique « accompagnement éducatif », sachant qu'elle est incomplète étant donné que l'on attend les propositions du CDOS de l'Aube.

Les suppléants seraient amenés à siéger avec voix consultative si les titulaires respectifs sont

présents, avec voix délibérative si ces derniers sont absents.

Le calendrier des réunions des commissions territoriales CNDS et sous-commissions sera mis en ligne quand il sera définitif.

**Règlement intérieur de la commission territoriale CNDS :**

Suite aux différents échanges CROS / DRDJS, le projet de règlement intérieur de la commission territoriale CNDS a été arrêté.

**Le Bureau donne son accord à Monsieur ROTHIER afin qu'il informe Monsieur SIBLOT dès le lendemain.**

**Enveloppe complémentaire relative à l'accompagnement de la structuration du mouvement sportif :**

L'enveloppe complémentaire dévolue à la Champagne-Ardenne, d'un montant de 97 159 €, est destinée à « renforcer l'accompagnement des échelons territoriaux du mouvement sportif dans le cadre de leur fonction de « tête de réseaux ». Les structures bénéficiaires d'attributions de subventions sur cette enveloppe seront les CROS, CTOS et CDOS ainsi que les ligues et comités régionaux des fédérations sportives...

***Ce dispositif est exceptionnel et ne saurait être assimilé à un complément reductible de la part territoriale. »***

Cette enveloppe pourra financer des actions nouvelles ou donner une ampleur particulière à des actions préexistantes ayant pour objectif, entre autres, d'aider à l'émergence des têtes de réseaux et accompagner les actions de formation des bénévoles...

Les structures qui souhaiteront émarger devront constituer un dossier « allégé » comprenant une fiche action, un budget action et le budget prévisionnel 2009 de l'association modifié en conséquence.

**Le Bureau donnant son accord pour cette enveloppe, Monsieur ROTHIER informera le Délégué Régional.**

**Commission nationale CNDS « emploi » :**

Le dispositif, destiné à soutenir l'emploi sportif qualifié dans les associations sportives, propose

une aide de 12 000 € annuels sur 4 ans, afin de permettre la consolidation des postes ayant bénéficié d'une aide de l'Etat au sein d'un CROS, CDOS ou CTOS.

La demande du CROS est recevable et le premier versement devrait avoir lieu sous 3 semaines.

Les CDOS Ardennes, Aube et Marne ont également déposé un dossier. Pour l'Aube, l'aide est accordée. Pour les Ardennes et la Marne, l'instruction est en cours. On interrogera la Haute-Marne dès le lendemain.

Le Président souligne que ce dispositif est le résultat de 4 années de travail de Monsieur PLANCHOT, Président sortant du CNCD.

#### **Dossiers de demande de subvention des ligues et comités régionaux au titre de la part territoriale du CNDS :**

Un calendrier d'étude des dossiers a été établi conjointement avec la DRDJS. Ces dossiers seront étudiés par la commission CNDS Aides aux ligues et aides individuelles interne du CROS le 07 mai.

En ce qui concerne le « fonctionnement » du CROS et des CDOS, il a été envisagé avec la DRDJS de demander 16 500 € par structure, sachant que pour le CROS le montant indiqué sera de 19 000 € puisqu'il faut y ajouter l'enveloppe des 2 500 € que le CROS perçoit pour l'organisation des commissions régionales CNDS, subvention qui auparavant faisait l'objet d'une action à part entière.

#### **➤ CROS : diverses actions**

##### **Réseau sport-santé bien-être :**

Le Docteur VANDENDAELE, médecin généraliste de famille, médecin du CROS, médecin de la ligue de Tennis, en étroite collaboration avec le pôle santé régional de La DRDJS, présente le réseau sport-santé bien-être qui prendra bientôt naissance sous la forme d'une association loi 1901, les statuts étant en cours de rédaction.

Ce réseau a pour but d'orienter les patients (pour certaines pathologies bien déterminées comme l'obésité, le diabète...) vers la pratique d'une activité physique et sportive adaptée à

leur pathologie afin de réduire, voire stopper, la prise de médicaments afin que ceux-ci soient en meilleure santé et coûtent moins cher au niveau de leur traitement médical.

Pour cela, il faut donc amener les ligues et comités régionaux à développer l'axe « sport santé » au sein de leur discipline afin que les médecins puissent diriger leurs patients vers les clubs dotés d'éducateurs sportifs formés au « sport santé ».

Les acteurs actuels du réseau sont conscients qu'il y a encore du chemin à parcourir afin que le monde médical, le monde sportif et les usagers soient « en phase » pour le développement de ce réseau.

#### **Formation sport-santé :**

Mademoiselle BOTELLA présente le programme de formation « sport-santé » du mouvement sportif dans son ensemble :

---

##### **Bloc 1 : Formation prévention primaire tronc commun (Organisé par le CDOS 51 et ses partenaires)**

---

*Apport de contenu théorique, technique et transversal, sur la reprise d'activité chez les publics sédentaires non porteurs de pathologie dans une APS RASP (Activité Physique et/ou Sportive Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive) et introduction à la notion d'acteur relais dans l'éducation pour la santé (messages de prévention, partenariats, financements).*

---

##### **Bloc 2 : Formation prévention primaire tronc spécifique (Organisé par un comité départemental ou une ligue sportive)**

---

*Apport de contenu théorique, technique et spécifique (natation actuellement), sur la reprise d'activité chez les publics sédentaires non porteur de pathologie dans une APS RASP et introduction à la notion d'acteur relais dans l'éducation pour la santé (messages de prévention, partenariats, financements)*

---

##### **Bloc 3 : Formation prévention secondaire et tertiaire tronc commun (Organisé par le CROS et ses partenaires)**

---

*Apport de contenu théorique, technique et transversal, sur l'accueil des publics sédentaires porteur de pathologie dans une APS RASP et introduction à la notion d'acteur relais dans*

*l'éducation pour la santé (messages de prévention, partenariats, financements).*

---

**Bloc 4 :**  
**Formation prévention secondaire et tertiaire tronc commun**  
**(Organisé par un comité départemental ou une ligue sportive)**

---

*Apport de contenu théorique, technique et spécifique (natation actuellement), sur l'accueil des publics sédentaires porteur de pathologie dans une APS RASP et introduction à la notion d'acteur relais dans l'éducation pour la santé (messages de prévention, partenariats, financements).*

En ce qui concerne le bloc 3, organisé par le CROS, celui-ci a eu lieu en mars et avril 2009, sur deux week-ends de chacun 16 heures, sur Reims et Troyes.

Selon les questionnaires de satisfaction, il s'avère que cette formation remporte un vif succès si l'on en croit les 20 stagiaires qui prévoient de se rencontrer en septembre pour partager leur savoir et leur expérience et éventuellement échanger sur leurs projets respectifs.

Ils aimeraient cependant plus de pratique.

Ils ont apprécié les intervenants qui, pour la majorité d'entre eux, ont dispensé des interventions ludiques de qualité. Le professionnalisme et l'originalité étaient au rendez-vous.

En résumé, les stagiaires sont satisfaits malgré l'amplitude de la formation : 32 heures concentrées sur deux week-ends !

Monsieur BUSSY, au titre de Trésorier, fait remarquer que le budget dévolu à cette formation lui semble disproportionné par rapport au nombre de stagiaires concernés.

A l'avenir, il est primordial de réaliser, en collaboration avec le Trésorier, un protocole financier avant de lancer toute formation.

Monsieur GODRON précise que l'armée ouvre ses cours d'éducateurs sportifs aux civils : piste à explorer.

**APS (Activités Physiques et Sportives) en milieu carcéral :**

Monsieur ROTHIER a provoqué une entrevue avec Monsieur GROVALET, chargé du

développement des APS à la direction centrale de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice, afin de faire le point sur la situation en Champagne-Ardenne et discuter des enjeux des prochaines années, sachant qu'à l'heure actuelle seules les maisons d'arrêt de Châlons en Champagne et Reims sont dans le dispositif.

Un projet en deux étapes a été arrêté au cours de cette réunion :

- 1) Mettre en place un programme commun entre les SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), les responsables d'établissements pénitentiaires et le mouvement sportif.
- 2) Organiser une réunion du comité de pilotage afin de faire le point sur l'avancement des actions

Monsieur GROVALET propose de tester ce projet sur la période 2009 / 2011 et de prolonger les actions si le bilan intermédiaire est positif.

Un étudiant en master à l'UFR STAPS de Reims va être embauché à la direction de l'administration pénitentiaire pour 6 mois afin de réaliser un état des lieux sur 4 ans des APS en milieu carcéral au niveau national, la Champagne-Ardenne étant « région pilote ».

Monsieur GROVALET souhaite qu'une convention nationale soit signée avec l'ensemble des CROS afin de lancer symboliquement une action sur l'ensemble du territoire français.

**Jeux Régionaux des Jeunes 2010 :**

La réunion du 29 janvier 2009 ayant dû être annulée faute de participants suffisamment nombreux, Madame MORLET doit proposer des dates pour une prochaine réunion qui doit se tenir avant les vacances d'été.

**Composition des commissions :**

La composition des commissions est arrêtée et sera présentée pour validation au Comité de Direction de fin de saison du 17 juin prochain. Monsieur ROTHIER demande néanmoins aux commissions de se réunir avant ce Comité de Direction afin de commencer à travailler au plus tôt. Il assistera à la première réunion de chaque commission. Il souhaite élargir ces commissions aux responsables des commissions correspondantes de chacun des 4 CDOS.

**Le Bureau décide de maintenir la commission « femmes et sport » en sommeil faute de membres et de Président de commission.**

**Composition des groupes de travail :**

- Conférence Régionale du Sport en Champagne-Ardenne :

Monsieur ROTHIER a présenté en ouverture Mesdemoiselles EL MARKA et SOTO GUTIERREZ, toutes deux étudiantes en master 2 Professionnel « économie appliquée » et stagiaires au CROS pour 3 mois depuis le 06 avril avec pour mission : la mise en place de la Conférence Régionale du Sport en Champagne-Ardenne.

Il présente cette Conférence comme un outil permettant de rapprocher les différentes collectivités territoriales, le mouvement sportif champardennais et l'Etat, outil qui a fait ses preuves dans d'autres régions.

En effet, cette formalisation d'un espace d'échanges et de construction de la politique sportive régionale se veut être la garantie d'une dynamique cohérente. Cette conférence permettra de faire l'état des lieux des politiques sportives en Champagne-Ardenne, de proposer des solutions et orientations afin de mieux coordonner ces politiques et rapprocher les stratégies verticales des fédérations avec les politiques horizontales territoriales.

Les stagiaires procèdent à la présentation de l'avant-projet accompagné de deux versions du budget correspondant selon le nombre de participants (soit respectivement de 57 500 € pour 600 personnes et 40 900 € pour 300 personnes).

Monsieur BUSSY, Trésorier, rappelle l'absolue nécessité de noter l'éventuelle subvention du Conseil Régional en comptabilité en « *subvention exceptionnelle* ». Afin de revoir à la baisse le coût de cette conférence, il suggère également de demander une participation financière aux invités pour le déjeuner ; cependant Monsieur ROTHIER précise qu'à priori le Conseil Régional souhaite la gratuité du déjeuner pour tous.

Monsieur ROTHIER informe que 5 000 € ont été sollicités au titre du CNDP 2009.

Lieu envisagé : Centre des Congrès de Reims

Date envisagée : samedi 28 novembre 2009, le Centre des Congrès ayant proposé cette date ainsi que le 12 décembre 2009.

La date envisagée ne convenant pas à tous, Monsieur ROTHIER doit voir si le Centre des Congrès est toujours libre le 12 décembre pour éventuellement déplacer la conférence à cette date étant donné que le 28 novembre a été arrêté pour la journée de formation du Comité Départemental Marne des OMS et informer Monsieur LAURENT au plus tôt.

Monsieur LAURENT rapporte que la conférence organisée en Champagne-Ardenne en 2002, financée en totalité par le Conseil Régional, a permis l'ouverture de gymnases dans des collèges et lycées, le lancement d'une réflexion pour la mise en place d'un observatoire du sport et surtout un excellent état des lieux. 600 personnes environ étaient présentes le matin dans le grand amphithéâtre du Centre des Congrès de Reims, sachant que le nombre de participants par ligue ou comité régional était limité à 5 ou 6 et que toute la strate sportive était invitée (ligues, comités régionaux, comités départementaux et clubs).

Monsieur ROTHIER précise que cet avant-projet (qui n'est qu'une ébauche et est susceptible de modifications à tous les niveaux : programme, déroulement de la journée, intervenants, invités, budget...) sera présenté prochainement au Conseil Régional, après quoi la recherche de partenaires privés pourra débuter. Il semblerait que la ville de Reims pourrait être partie prenante dans le projet.

**Le Bureau donne son accord pour la constitution du groupe de travail en charge de l'organisation de la Conférence Régionale du Sport en Champagne-Ardenne.**

**Ce groupe de travail a pour Président Monsieur GRASMUCK et est constitué des membres suivants :**

**Elus : Madame SALAUN, Messieurs CHERET, LAURENT, LEQUEUX et VANDENDAELE, le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général étant membres de droit ;**

**Invitées stagiaires au CROS : Mesdemoiselles EL MARKA et SOTO GUTIERREZ ;**

**Invité référent salarié du CROS : Monsieur MARTIN.**

Une première réunion est programmée le mercredi 27 mai 2009 à 18 heures 30 au CDOS Marne.

- Maison Régionale des Sports :

**Le Bureau donne son accord pour la constitution du groupe de travail en charge de la Maison Régionale des Sports en Champagne-Ardenne.**

**Ce groupe de travail est constitué des membres suivants :**

**Elus : Mademoiselle BLAISE, Messieurs CHAIGNEAU, DEPIT, LAMBALLE, LEJEUNE, LEQUEUX, PROCUREUR, RIVIERE et VERCRUYSSSE, le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général étant membres de droit ;**

**Invité référent salarié du CROS : Monsieur MARTIN.**

**Le Président de ce groupe de travail n'est pas nommé.**

**III – PREPARATION DU COMITE DE DIRECTION DE FIN DE SAISON : 17/06/09 à la Maison des Sports de Bazeilles (08)**

Monsieur MOREAUX rappelle qu'il est dans l'attente des propositions du CDOS Ardennes en ce qui concerne les activités proposées lors de cette journée et l'organisation générale de cette dernière.

Il demande à Mademoiselle BOTELLA, en charge de la Communication, de se rapprocher de Monsieur COLLOT au plus tôt.

Monsieur ROTHIER propose d'inviter les partenaires institutionnels et privés du CROS comme à l'accoutumée pour le Comité de Direction de fin de saison.

**IV – PERSONNEL**

**Accueil de stagiaires :**

Les stagiaires présentées en début de séance peuvent prétendre à une indemnité de stage

qui est de droit dès lors que le stage est supérieur à 3 mois consécutifs.

En l'occurrence, la convention signée avec le CROS est égale à 3 mois.

L'évaluation du coût de ces stagiaires pour 3 mois à temps complets sur la base d'une gratification égale à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale (exonération de charges sociales), plus une indemnité de déplacement, serait d'environ 3 000 € pour les 2 stagiaires.

Monsieur ROTHIER précise que le coût des stagiaires serait inclus dans le budget de la Conférence Régionale du Sport.

Le stage s'achevant le 03 juillet 2009, il *semblerait* possible de signer de nouvelles conventions avec l'UFR STAPS de Reims pour de nouveaux stages dès septembre afin que ces stagiaires puissent mener le projet à son terme si effectivement la Conférence voit le jour.

**Le Bureau donne son accord au Président et au Trésorier pour la décision à prendre en matière de gratification de ces stagiaires.**

**Personnel :**

Le Président soumet au Bureau les propositions des salariés en matière de récupérations d'heures supplémentaires et de prise de congés payés.

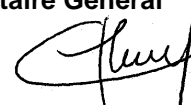
**Le Bureau donne son accord pour la fermeture du CROS le vendredi 22 mai 2009 (pont de l'Ascension) et du 27 juillet au 16 août 2009 inclus, soit 3 semaines, pour la période estivale.**

\*  
\* \*  
\*

Monsieur ROTHIER clôt le Bureau à 21 heures 30 et invite les membres à se restaurer.

**Le Président,**

**Le Secrétaire Général**



**Serge ROTHIER**

**Christian PREVOST**